Zeitschrift: Tec21

Herausgeber: Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein

**Band:** 141 (2015)

**Heft:** 46: Eine Frage des Massstabs

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ausschreibung TEC21 46/2015



# TRANSPORTS MONTREUX-VEVEY-RIVIERA

NOUVEAU VIADUC FERROVIAIRE DE LA BAYE DE CLARENS, BLONAY-MONTREUX, SUISSE

CONCOURS DE PROJETS DE GENIE CIVIL EN PROCEDURE OUVERTE

#### **AVIS DE CONCOURS**

16

La société ferroviaire MVR Transports Montreux-Vevey-Riviera SA organise un concours de projets de génie civil, en procédure ouverte aux groupes constitués d'un ingénieur civil, pilote du groupe, et d'un architecte, établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'AMP du 15 avril 1994. Les candidats du groupe doivent l'un et l'autre être diplômés EPF ou IAUG ou AM ou HES ou être inscrits au REG A ou B ou équivalents.

Le concours a pour objet la construction d'un nouveau viaduc ferroviaire du tronçon Blonay-Chamby de la ligne des Pléiades, en remplacement du viaduc de la Baye de Clarens existant, construit en 1902 et devant être mis hors service après construction du nouvel ouvrage. Le coût de réalisation du nouveau viaduc est estimé à CHF 9000000 HT.

Le programme du concours est certifié conforme au règlement SIA 142 édition 2009. La somme globale pour l'attribution d'environ 6 prix et des mentions éventuelles est de CHF 190 000 HT. Le maître de l'ouvrage s'engage à confier le mandat complet d'ingénieur civil, assorti d'un mandat partiel d'architecte, pour la poursuite de l'étude et la réalisation de l'ouvrage à l'auteur du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'obtention de l'autorisation officielle de bâtir et des crédits nécessaires.

Le jury est constitué des personnes suivantes : Président : Blaise Ph. Junod, architecte SIA REG A EPFL. Membre non professionnel : François Margot, président du Conseil d'administration MVR. Membres professionnels : Hans-Ulrich Frey, ingénieur civil SIA REG A EPFZ ; Philippe Meier, architecte FAS SIA REG A EPFL ; Alain Morand, ingénieur civil SIA EPFL responsable Ouvrages d'art ; Yves Pittet, ingénieur civil SIA HES responsable Infrastructure Projets. Suppléant non professionnel : Georges Oberson, directeur MVR. Suppléants professionnels : Jérôme Constantin, ingénieur civil HES, chef de projets Infrastructure ; Claude Fabrizzi, architecte FAS SIA REG A HES ; Roger Kneuss, ingénieur civil SIA EPFL. Spécialistes-conseils : Alain Aegerter, entrepreneur diplômé ; Jean-Marc Fasel, Dr géologue et hydrogéologue ; André Flückiger, ingénieur civil SIA EPFL.

Les candidats intéressés par le concours peuvent en consulter le programme sur le site www.simap.ch. Ils peuvent s'inscrire au concours à l'aide d'une formule ad hoc et d'une adresse bancaire pour payer la finance d'inscription remboursable de CHF 300 TTC. Le délai d'ordre pour l'inscription est fixé au 11 décembre 2015. Au-delà et jusqu'à la date légale du 15 avril 2016, les candidats peuvent s'inscrire moyennant une finance supplémentaire non remboursable de CHF 150 TTC. Le délai a été fixé au 11 décembre 2015 pour poser des questions auxquelles le jury répondra le 23 décembre 2015. Des visites du site, obligatoires, sont organisées les 25 novembre et 02 décembre 2015. Le délai de rendu des projets est le 15 avril 2016 pour les pièces graphiques et écrites et le 03 mai 2016 pour les maquettes. Publication des résultats le 23 juin 2016.

MVR Transports Montreux-Vevey-Riviera SA Infrastructure

CH-1820 Montreux - Rue de la Gare 22 Case postale 1426

Courriel: secretariat.infra@goldenpass.ch



